

Certificat en intervention enfance-famille en contexte autochtone - 4561

RESPONSABLE :

Francis Lévesque
819 874-8728 poste 6518

SCOLARITÉ :

30 crédits, Premier cycle

OBJECTIFS :

Ce certificat vise à fournir aux étudiants une formation sur les réalités des familles autochtones, leurs défis, les problématiques vécues par leurs membres ainsi que leur impact sur l'entourage et la communauté. Il favorise le développement de connaissances, de compétences et d'habiletés, et ce, autant sur le plan pratique que théorique. Cela permettra à ceux et celles qui s'impliquent au quotidien dans les communautés autochtones de développer des savoirs et des outils essentiels, afin d'aider et de collaborer à l'intervention de façon appropriée aux valeurs et à la culture locale. Cette formation offre également une connaissance de base des buts, des cadres législatifs et des approches des diverses ressources œuvrant dans le domaine de l'enfance et de la famille.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base collégiale

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales ou l'équivalent dans un domaine approprié.

Base études universitaires

Être âgé d'au moins 21 ans et avoir réussi un minimum de trois cours universitaires.

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans et posséder des connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente.
Le candidat dont la préparation ne sera pas jugée satisfaisante pourra se voir imposer des cours d'appoint.

PLAN DE FORMATION :

Activité préparatoire

SOA1001 Introduction aux études autochtones (0 cr.) *

Session 1

GPS1200 Développement de la personne en contexte autochtone : 0-18 ans (3 cr.) *
JUR1150 Politiques sociales et services sociaux en contexte autochtone (3 cr.) *
SOA1100 Introduction aux modèles de pratique sociale et à la relation d'aide en contexte autochtone (3 cr.) *
SOA1300 Soutien aux familles autochtones I (3 cr.) *

Session 2

SOA1400 Gestion de crise en contexte autochtone (3 cr.) *
SOA1401 Intervention sociale auprès des communautés autochtones I (3 cr.) *
SOA5201 Projet d'intégration I (3 cr.) (SOA1100) *
SOC2311 Environnement social autochtone (3 cr.) *

Session 3

SOA1301 Soutien aux familles autochtones II (3 cr.) *
SOA5401 Projet d'intégration II (3 cr.) (SOA5201) *

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Afin que tous les étudiants aient une base commune de connaissances relatives au contexte autochtone, il est obligatoire de réussir l'activité SOA1001 Introduction aux études autochtones (0 cr.), avant la fin de la première session. L'inscription à la deuxième session sera conditionnelle à la réussite de cette activité préparatoire.

Pour la reconnaissance des acquis, certaines exigences doivent être respectées et elles sont présentées dans le document suivant :
<https://www.uqat.ca/telechargements/lignes-directrices-module-EEA-dec-2022.pdf>.